



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FEUILLE DE ROUTE INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS

- **Marie-Laure PELLOUX - SGAR Normandie**

PRIMO-ARRIVANTS

- *Les personnes primo-arrivantes sont les étrangers en **situation régulière** vis-à-vis du droit au séjour et signataires d'**un contrat d'intégration républicaine (CIR)**.*
- *Les signataires du CIR sont considérés comme primo-arrivants pendant les cinq premières années de leur installation en France.*

Quelques chiffres

- 7 759 primo-arrivants inscrits à France Travail (forte concentration en Seine-Maritime)
- Les cinq nationalités les plus présentes sont afghane, marocaine, tunisienne, ukrainienne et ivoirienne
- Taux d'atteinte du niveau A1 français (600 h) s'élève à 67,3 % en Normandie (national 67,9 %)
- 35,1 % des primo-arrivants accèdent à un emploi dans les 6 mois, taux national (38,1 %)
- Les hommes représentent 53 % des signataires régionaux
- 1/3 des signataires sont allocataires du RSA

Instruction du 26 juin 2025 conjointe Ministère de l'Intérieur et ministère du Travail et de l'Emploi

•Objectif :

- - Améliorer le taux d'emploi des étrangers en situation régulière
- Résorber significativement les difficultés de recrutement des employeurs, notamment dans les secteurs en tension au sein des territoires
- La stratégie nationale s'articule autour de **trois orientations majeures** :
 - Mieux intégrer les étrangers dès leur arrivée en France
 - Faire des entreprises des éléments moteurs de l'intégration des étrangers
 - Identifier et coordonner l'ensemble des leviers territoriaux

Déclinaison de la feuille de route de la stratégie régionale 1

mars 2026

- **Approche globale et axes stratégiques qui concourent à la lever des freins :**
 - Fluidification des parcours logement-emploi
 - Développement d'actions dédiées à la mobilité
 - Mobilisation d'actions en santé / santé mentale
 - Travail sur la garde d'enfant

Déclinaison de la feuille de route de la stratégie régionale 2

mars 2026

- - Mise en œuvre des actions à chaque étape du parcours d'intégration professionnelle des primo-arrivants

- o Inscription à France Travail : point d'entrée systématique, jusqu'à la mise en relation avec l'entreprise et l'accompagnement dans l'emploi

- o Rapprochement opérationnel France Travail/OFFI (référents mixtes)

- - Lab'Innov et O2R (repérage des invisibles)

- - Parcours linguistiques intégrés (Une formation / Un emploi – POE)

~~• Mobilisation de l'ensemble des outils : dispositifs AGIR, CTAI, Appel à projets « Intégration primo-arrivants » Pactes locaux de solidarités, convention de revitalisations ...)~~

Déclinaison de la feuille de route de la stratégie régionale 3

mars 2026

- - Mobilisation des entreprises et réseaux d'entreprises pour faciliter l'intégration
 - o Répondre aux secteurs en tension de recrutement (événements emploi)
 - o Mobilisation de l'IAE comme étape de parcours (ETTI, GEIQ notamment)

- - S'appuyer sur les CLPE comme levier opérationnel :
 - o Mise en relation offre/demande d'emploi pour les signataires du CIR
 - o Mobilisation des Task Forces Entreprises dans la construction des parcours et actions de parrainage ou tutorat
 - o Mobilisation des branches professionnelle et organismes (EDEC / OPCO)